

■ **ATAG Asset Management AG**, succursale de Lausanne, gérer et investir des titres de toute genre et des liquidités (FOSC du 19.03.2003, p. 13). Siège principal: Bâle. La signature d'Aeschmann Jean-Paul et Stäldi Erich Xaver est radiée. Bachmann Thomas est élu administrateur et continue à signer collectivement à deux. Signature collective à deux, limitée à la succursale, est conférée à Cherpillod Catherine, dont la procuration est éteinte. La succursale est également engagée par la signature collective à deux de Herter Casagrande Daniel, de Bâle, à Riehen, et Michel Jacqueline, de Berne, à Küsnacht (ZH).

Journal no 7844 du 27.07.2004  
(02385860 / CH-550.1.015.352-0)